

DECEMBRE

85



A LA CERLANGUE

A L L E A U M E G.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Viande de 1er choix

LA CERLANGUE Tel: 35-20-50-55

B R E A R D J.P.

GARAGE - CAROSSERIE

Dépannage 24h sur 24h

Poids lourds - Véhicules légers

Passage au marbre

LA CERLANGUE Tel: 35 -20-16-97 35-20-16-79

C H E R R I E R P.

BOULANGERIE - PATISSERIE

Pour vos fêtes, pensez aux commandes!

LA CERLANGUE Tel: 35-20-68-77

C O L L E N J.J.

RESTAURANT "LA FORGE"

LA CERLANGUE Tel: 35-20-50-54

C O T E J.P.

Exploitation forestière des bois normands

Sciage à façon

LA CERLANGUE Tel: 35-20-60-40

C O U T E L L E D.

Installation domestique - Electro-ménager

Chauffage par plancher chauffant ou accumulation

Eclairage public - Matériel pour collectivités

LA CERLANGUE Tel: 35-20-58-66

D-R O N Y J.P.

GARAGISTE

Toutes réparations

.../...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Déjà le numéro 3 !

Comme les années précédentes, nous vous exposerons nos projets et également le point de nos réalisations.

En effet, 1985 a été pour le Conseil Municipal une année d'application des décisions et de mise en chantier.

Un travail très important a été nécessaire pour faire sortir de terre le lotissement communal, la réalisation du plateau EPS et la mise en chantier de la salle polyvalente.

Je tiens sincèrement dans cet éditorial à remercier de leur aide et de leur efficacité Monsieur MERVILLE, Conseiller Général, et Monsieur CASTAGNET, Président du SIVOM.

Cette année, nous vous présenterons notre prochain dossier investissement concernant la réalisation de trottoirs dans tout le village ainsi que la réfection et l'élargissement de la route de l'école des filles (Programmation Printemps 87).

Comme vous l'avez sans doute déjà remarqué, un nouvel employé communal parcourt notre village. Je veux parler de Monsieur J.M. VASSE, remplaçant de Monsieur COUSIN, parti en retraite.

En 1986, la Commune va accueillir de nouveaux habitants auxquels nous souhaitons la bienvenue.

En espérant que ce bulletin vous apportera les informations que vous attendez, grâce à la collaboration du Conseil Municipal, la participation des Associations et la contribution des Commerçants et Artisans Cerlanguais,

La Municipalité et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux pour 1986.

D. MARTIN

LA VIE DES HABITANTS DE LA CERLANGUE AU COURS DES SIECLES PASSÉS

Depuis sa création au XIII^e siècle, les nombreux bouleversements qui ont secoué la France ont touché aussi la vie des habitants de notre village.

Certains aspects positifs du caractère des Cerlanguais se dégagent face aux difficultés qu'ils ont rencontrées:

- 1° Formation précoce d'une communauté active et responsable.
- 2° Solidarité dans les épreuves.
- 3° Ouverture d'esprit et tolérance.
- 4° Stabilité et homogénéité de la population: courbe régulière du nombre d'habitants; milieu de cultivateurs et d'artisans; peu de familles nobles

Reprenons les faits historiques:

Les premiers habitants furent les "laboueurs" (qui possédaient une terre à labourer). Il leur était attribué des terrains pour construire leurs habitations et des lots de terre défrichées, à mettre en culture, "assignées" pour eux et leurs descendants, moyennant des rentes

de 2 ou 3 sels par acre, dûes à leur suzerain. La disposition de notre village est assez typique et provient de ces faits, car les premières chaumières édifiées sur des terrains divisés en portions égales, s'élevaient de part et d'autre d'un chemin central, les portes s'ouvrant du même côté. La rue principale fut ainsi créée avec les maisons et les jardins donnant sur l'arrière.

Le village se développa assez rapidement au XIII^e siècle, car de nombreuses étendues de bois avait été transformées en champs cultivés. De plus, avec le règne de Saint-Louis, "l'état de paix" favorisa l'expansion des cultures et le bien-être des familles.

Vers 1240, la paroisse fut créée après enquête de l'archevêché de ROUEN. Les paroissiens étaient au nombre de 80, ce qui donne un chiffre avoisinant 400 à 500 personnes pour la population totale car on comptait à cette époque, une moyenne de 5 personnes par ménage ou chef de famille.

Sur un terrain donné par le Chambellan de Tancarville, patron de la paroisse, commença en ces années, la construction de l'Eglise.

Les prêtres Guillaume puis Jean en furent les premiers curés.

Comme les terres de la Cerlangue avaient une surface plus importante que celles des villages voisins enserrés par les forêts, les paroisses voisines venaient souvent s'y approvisionner: Par exemple : en 1467, il est noté dans les archives : fourniture de paille pour le chateau de Tancarville.

en 1474: fourniture de boisson et cidre pour les ouvriers du chateau.

Les vergers de la Cerlangue étaient réputés dès cette époque et fournissaient le cidre de l'abbaye de Montivilliers.

Du XII^e au XV^e siècle, le territoire de la Cerlangue (sans St Jean d'Abbetot) comprenait 710 hectares dont la plus grande partie était fieffée aux habitants du village, les terres baillées à environ 4 sels. Une autre partie

85 ha, faisait partie du domaine de la Berquerie et le surplus était resté entre les mains du Comte de Tancarville.

La guerre de Cent Ans pesa très lourdement sur les habitants du Pays de Caux, en particulier aux environs du Château de Tancarville objectif des ennem^mis. Le Roi d'Angleterre avait divisé son armée en corps détachés pour opérer dans toutes les directions et réduire les places du Pays de Caux. En 1418, Tancarville se rendit ainsi que Lillebonne. Le pays fut occupé durement par les Anglais durant 36 ans. Les habitants s'enfuirent et souvent à cette époque, les terres restèrent incultes. En 1436 (suivant A. Chartier), à la suite de l'insurrection des communes, il ne demeura en tout le Pays de Caux, "homme ne femme sinon es forteresse!"

Sur la paroisse de la Cerlangue, les maisons plantis et édifices étaient tombés en ruine. La dépopulation était presque totale. Les offices divins furent célébrés dans les carrières.

Après le désastre de la Guerre de Cent ans, les luttés religieuses vinrent encore accabler les paysans.

Vers 1562, les lansquenets de la France envoyés pour rétablir l'ordre et commandés par le comte de Rhingrave trouvaient difficilement à s'approvisionner tant la pauvreté était grande.

Heureusement pour les paroisses dépendant de Tancarville, un ordre de Rhingrave à ses officiers: "Défense de lever cidre et pain" permit d'épargner les habitants. Ils furent donc exonérés des réquisitions mais toutefois assujettis à servir et faire le tour de garde du Château de Tancarville.

La population s'étant reconstituée, il fallut rebâtir l'Eglise de la Cerlangue. Les constructions datent donc du XV^e siècle.

Ce fut une époque de réorganisation du village et une période de paix et d'union. La solidarité se manifesta et une association ou confrérie s'institua entre les habitants sous le patronage de St Léonard, de St Christophe et de St Sébastien. La Cerlangue se développa de nouveau rapidement.

La paroisse fut administrée à cette époque et pendant le XVI^e siècle par un vicaire sous l'autorité d'un curé non résident. C'est seulement vers 1670, que les curés résidèrent effectivement dans notre village.

La Cerlangue comptait vers la fin du XVI^e siècle, une centaine d'adhérents de la Réforme protestante qui n'étaient pas comptabilisés dans les chiffres de la population (baptêmes catholiques seulement enregistrés).

A la révocation de l'Edit de Nantes contrairement à d'autres villages ou villes, il y eut peu de troubles à la Cerlangue et pas de persécutions entre ses habitants. Un Cerlanguais protestant fut condamné en 1665, pour avoir blasphémé, à payer une rente à la paroisse de la Cerlangue et à faire amende honorable avec un écriteau sur le front.

Les actes de baptême des enfants religieux furent désormais rédigés par le curé de la paroisse. Un document ancien indique qu'une famille protestante habitant le hameau du Clap, avait dû pour pouvoir vendre un terrain, obtenir un "Brevet du Roi". Comme celui-ci avait été accordé, le texte officiel devait être lu en public, sur le parvis de l'Eglise à la sortie de la grand messe du dimanche. Mais par la suite, le nombre des protestants diminua: en 1824, on n'en dénombra plus que 48.

Les catholiques pratiquaient régulièrement mais sans excès. Vers la fin du XVII^e siècle, M. Ducroq curé de la Cerlangue dénombra 500 communiant dans la paroisse. Toutefois, Mgr. Colbert, coadjuteur, lui prescrivit d'exhorter ses paroissiens à plus d'assiduité car ceux-ci travaillaient souvent les jours de fête.

Sur le plan de l'instruction des enfants la Cerlangue ne fut pas en retard. La création d'écoles pour garçons et filles semble remonter jusqu'au Moyen-Age. Ces écoles étaient subventionnées par la "Fabrique de l'Eglise" (terme ancien

indiquant les biens et les revenus, par exemple le produit des pommiers dont le cimetière était planté à cette époque). La communauté cerlanguaise avait toujours accordé ces revenus "clerc" de la paroisse, à charge pour lui d'avoir soin de l'Eglise et des "Petites Ecoles".

Le niveau des études n'était pas toujours élevé, mais fut amélioré vers 1687. On peut retrouver les registres et les comptes de trésorerie des écoles en 1736.

Les maîtres d'école peu rémunérés étaient parfois obligés pour vivre de pratiquer un autre métier souvent manuel. De 1750 à 1800 les noms de ces maîtres furent: Becquet, P. Lecoq, A. Gens, N.F. Torquet, Ch.P.Graine, L.B. Beauquier, P.J.B. Fleury.

Les attitudes et les réactions des Cerlanguais au moment de la Révolution furent intéressantes. D'abord une certaine connaissance des événements avait pu pénétrer dans un village assez étendu, d'où l'ouverture qui se manifesta vis à vis des nouvelles idées, mais sans aucune animosité. L'entente des habitants permit l'élection comme maire de la Commune de M. Leudet, curé de la paroisse, qui resta jusqu'en 1791; le clerc était secrétaire de mairie.

Les décrets de l'Assemblée Nationale étaient exécutés (serment des prêtres, Constitution civile). Les manifestations patriotiques étaient suivies: le 1/12/1793 un chêne, arbre de la liberté et de la fraternité, fut planté dans le village.

Mais après 1794, la persécution religieuse se manifesta: interdiction d'enseigner le catéchisme, fermeture de l'Eglise, suppression du Culte, dépouillement de l'Eglise. En 1795, les ordonnances s'adoucirent, mais les Cerlanguais avaient réagi. Voici un procès verbal des officiers municipaux:

"Ce jour, 30 Germinal An III, nous sommes transportés en la porte du temple dédié à l'Etre Suprême. Là nous avons trouvés un grand nombre de citoyens et citoyennes et notamment bien

des femmes et des enfants qui ont demandé l'ouverture du dit temple, à quey nous serions opposés. Après la lecture de la loi du 3 Ventose, ils ont crié d'une voix unanime: "Nous respectons les lois ainsi que la Convention Nationale, mais nous demandons l'ouverture du temple pour exercer notre culte, que nous n'avons jamais abandonné". A quoi nous n'avons pu nous opposer n'étant que trois officiers et le maire".

L'Eglise fut donc réouverte... A cette époque, le Conseil Municipal était composé de six membres avec le maire, plus douze notables.

Nous étudierons le XIX^e siècle dans notre prochain bulletin.



LA SALLE POLYVALENTE LES VESTIAIRES LE PLATEAU - EPS

1° LE PLATEAU E.P.S.

Il a été construit en juin 1985 par l'entreprise GIBET-FINET, après appel d'offres. Son coût exact est de 223 000F TTC.

Nous avons obtenu une subvention du Conseil Général de 91 430F et une autre d'environ 30 000F du SIVOM. Ce qui fait donc au total 121 430F de subventions

Nous allons sur cet investissement, récupérer environ 38 000F de TVA dans 2 ans.

Cela donne, en réalité, une dépense pour la commune de:

$$223\ 000F - 159\ 430F = \underline{63\ 570F}$$

La dépense n'est donc pas excessive. Une convention pour l'utilisation de ce plateau a été passée avec le club de Tennis, nouvellement créé, et trois après-midi par semaine, en période scolaire sont réservées aux enfants des écoles.

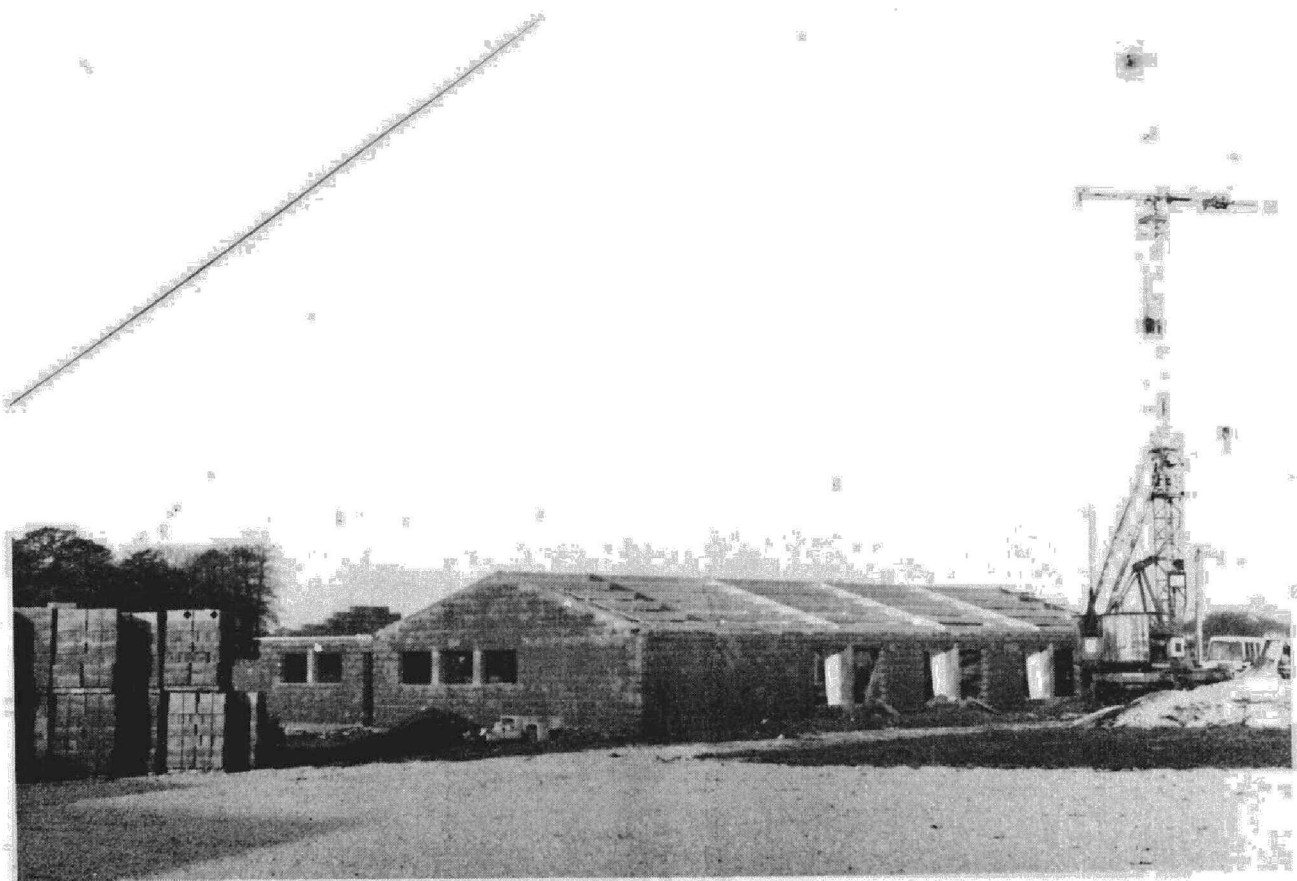
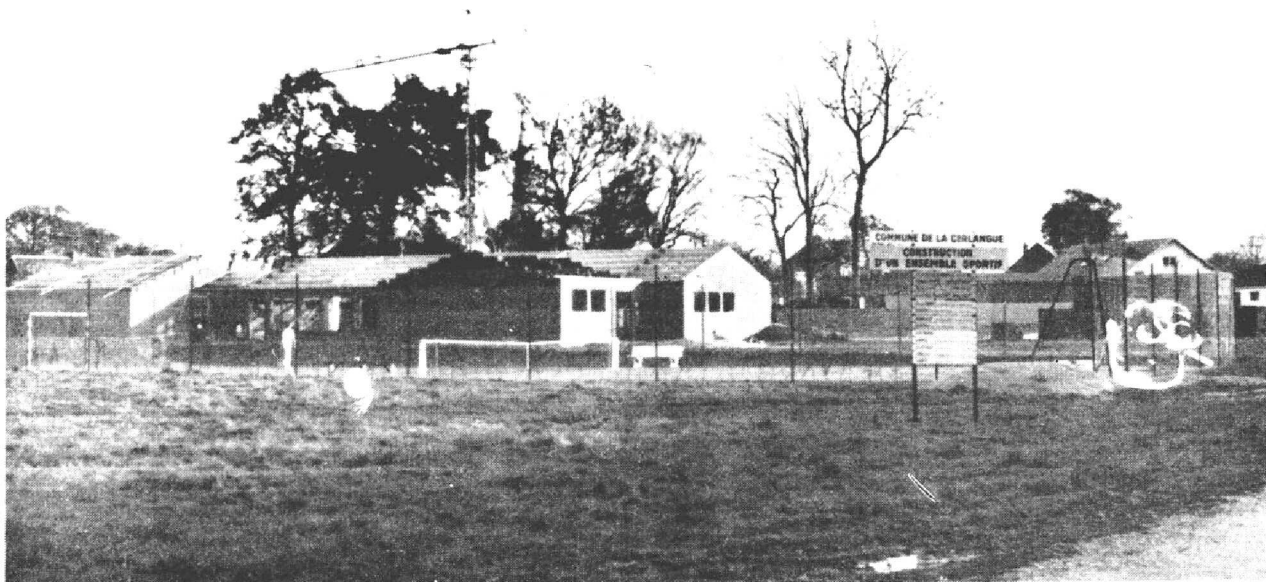
2° LA SALLE POLYVALENTE - LES VESTIAIRES DE FOOT

Le coût de la salle polyvalente et des vestiaires se monte à : 1 293 796F 69.

Le montant des subventions est de 457 860F du Conseil Général et de 152 620F du SIVOM, soit 610 480F de subventions.

Les marchés après appels d'offres ont été passés aux entreprises suivantes :

MACONNERIE : Ent. LANGLOIS St Eustache-la-forêt



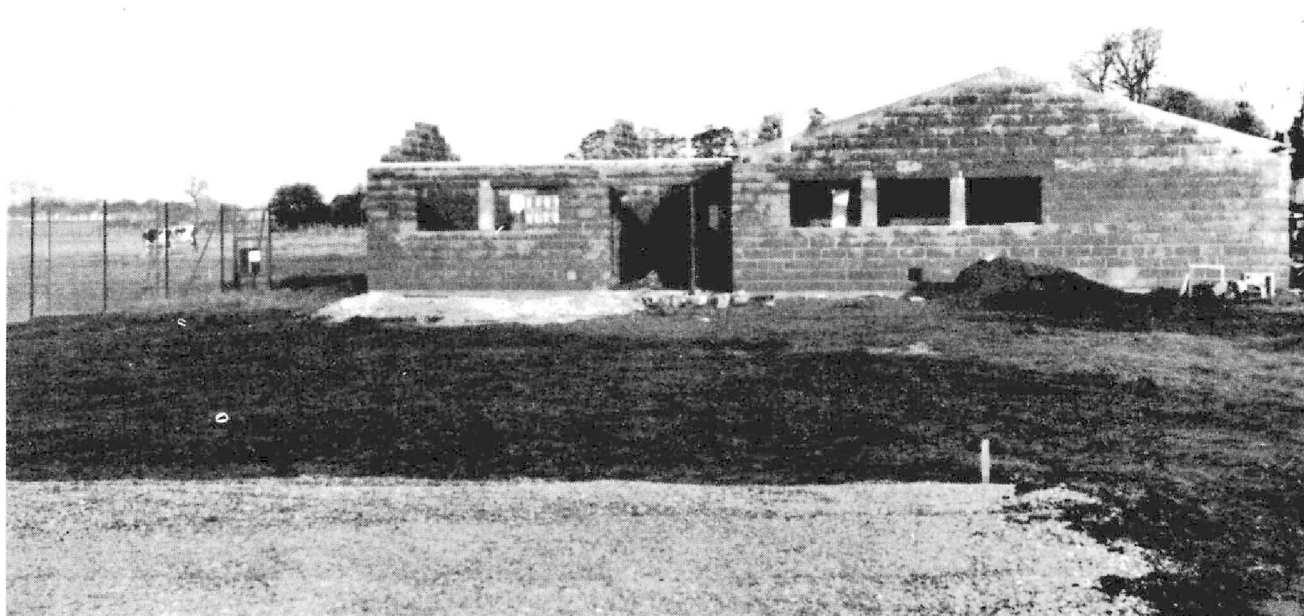
ELECTRICITE : Ent. HAMEL Montivilliers
CHARPENTE : Ent. GIRARD Fécamp
PLOMBERIE : Ent DURAND St Romain
COUVERTURE : Ent. BROWANG St Romain

Les travaux ont commencé le 9 septembre et le gros-oeuvre devrait être terminé pour Noël (Couverture faite).

La fin des des travaux est prévue pour le 31 mars 86. Une première réunion a eu lieu avec les représentants de toutes les associations concernant la gestion et l'utilisation de cette salle. Une prochaine réunion de programmation des activités, aura lieu en février. En effet, un classeur sera tenu en Mairie avec l'emploi du temps et l'occupation de la salle.

La responsabilité de réservation et de gestion financière restera du ressort de la Mairie.

Nous vous rappelons que cette salle, dans la mesure des soirées disponibles c'est à dire non occupées par les associations (toujours prioritaires) pourra être mise à la disposition des particuliers pour des manifestations personnelles, vins d'honneur, noces etc...



LES JARDINS FLEURIS

Le 19 octobre, nous nous sommes réunis pour distribuer leurs récompenses aux lauréats du concours de jardins fleuris.

Comme l'année précédente, ceux-ci se sont vus remettre un bon d'achat à prendre chez Mr Hubert PESQUET, horticulteur.

Étant donné la difficulté de classer des jardins qui sont tous bien entretenus et fleuris nous avons fait une distinction seulement pour les cinq premiers. (Mr et Mme BILLAUD étant déclarés hors concours).

Mr et Mme LECROISEY
Mr et Mme CAHARD
Mr et Mme LEBRUMENT
Mr et Mme LEMIEUX
Mr et Mme HOUARD

Mrs et Mmes CHAUVIN, COURSEAUX, CRAQUE-LIN, DEBRAY C., FONTAINE, LEROUX, LETHEUX L., LETHEUX R., MINEAU, RENAULT.

Nous rappelons notre souhait de former une petite commission de travail avec la population, et particulièrement les personnes qui s'intéressent aux Jardins Fleuris, pour penser au futur aménagement de la place du village et de la Mairie.

LA CLASSE DE NEIGE

Comme en mars 1984, la Municipalité a décidé de confier à la F.H.O.L., l'organisation du séjour à la neige.

Du 3 au 25 janvier, à Valloire, village station de sports d'hiver du sud de la Savoie, les 35 élèves du CM1 et du CM2 ont été accueillis dans le chalet des Eclaireurs au hameau de Verneys à 3 km du village, sur la route du col du Galibier.

Le voyage aller-retour s'est effectué de nuit par le train, la traversée de Paris se faisant en car.

Le temps très froid durant les deux premières semaines, ce qui est normal à 1300m d'altitude, s'est brusquement radouci (avant la Normandie): il en est résulté quelques angines et varicelles qui ont contrarié la fin du séjour de certains.

La classe de neige, c'est avant tout pour les enfants deux découvertes: celle du milieu montagnard (visites, promenades, projections) et celle du ski; le fait que les animateurs aient participé à son enseignement a permis d'excellents résultats, tous les élèves ont utilisé remonte-pentes, pistes de descente et de fond.

Durant ces 24 jours, il a fallu s'adapter à la vie collective: menus parfois inhabituels mais bien équilibrés ce qui est essentiel vu l'activité physique intense qui caractérise un séjour à la neige; nécessité de s'organiser en l'absence des parents; présence constante des maîtres, semaine de 6 jours; activités de détente organisés par les animateurs.

Ces avantages ou contraintes ont constitué pour tous un enrichissement personnel incontestable.

LES INSTITUTEURS



SYNDICAT D'EAU DE LA CERLANGUE

Cette année, une extension importante du réseau de tout-à-l'égout va être réalisée en Décembre ou en Janvier. L'ensemble de la tranche se monte à 580 000 F. et permettra dans un premier temps de raccorder la Mare des Chaudières et de remonter la route nouvellement créée le long de la salle polyvalente.

Une deuxième tranche sera nécessaire pour raccorder le restant du village ainsi que l'école des filles. Nous espérons pouvoir obtenir l'accord pour réaliser cette tranche d'un montant de 400 000 F pour fin 1986 début 1987.

Le tout-à-l'égout à St JEAN D'ABBETOT ne peut être raccordé que sur la station commune d'épuration St VIGOR, St VINCENT. (Demande de subvention en cours). La réalisation de cette station est prévue en 1987. Le réseau de St JEAN d'ABBETOT viendra se greffer sur le réseau principal de St VIGOR et cela demandera encore, objectivement, trois ans avant réalisation.

Nous avons tous constaté des problèmes de pression d'eau, l'été, aux périodes de forte demande. Pour remédier à ce problème, un surpresseur va être installé au château d'eau. Le coût sera d'environ 500 000 F. La demande de subvention est faite auprès du Conseil Général.

Un renforcement d'eau va être réalisé dans la route de l'école des filles en fin d'année afin de mettre en place une bouche incendie réglementaire pouvant desservir la salle polyvalente et l'école des filles. Coût 150 000 F.

Nous vous rappelons que le financement concernant la réalisation de travaux sur le réseau d'assainissement est totalement indépendant des finances communales et que les fonds sont gérés par le syndicat d'eau, composé de deux membres du Conseil Municipal de chaque commune concernée.

FINANCES COMMUNALES

Les recettes cette année s'élevaient au budget primitif à 1 744 401F. L'écart semble important par rapport à l'an dernier, mais une partie des subventions prévues pour la salle polyvalente sont comprises dans cette somme.

La répartition des dépenses reste très stable par rapport aux deux années précédentes et nos frais de fonctionnement restent faibles (frais de personnel: 482 000F). Ce qui favorise l'investissement.

Dans le précédent numéro, nous vous avons indiqué que la Commune procéderait à un emprunt de 400 à 450 000F pour réaliser les travaux de la salle polyvalente.

Hors, le cumul des excédents des 3 années passées, nous permet de financer la totalité des travaux. Dans la situation économique actuelle, nous avons préféré ne pas recourir à l'emprunt. La Commune n'a donc aucun emprunt important en cours de remboursement (5800F par an exactement).

IMPOTS

Le taux des impôts communaux est resté rigoureusement le même en 85. Seule, la moitié des dépenses de ramassage des ordures ménagères a été votée par le Conseil Municipal. (Taxe de ramassage et d'incinération des ordures ménagères prélevée à l'heure actuelle dans toutes les Communes ayant peu de revenus industriels.

LE LOTISSEMENT COMMUNAL

ENFIN LES MAISONS SE CONSTRUISENT

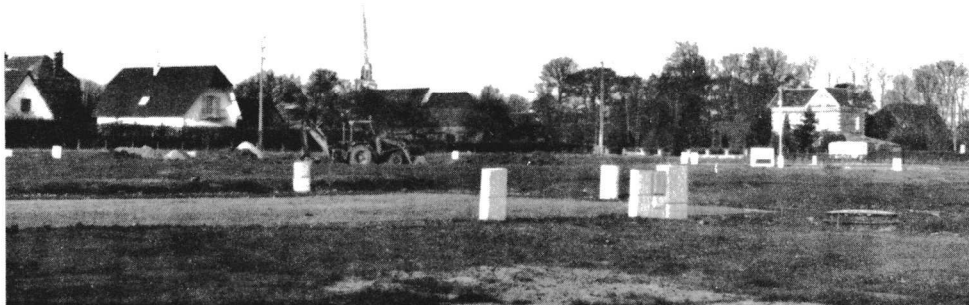
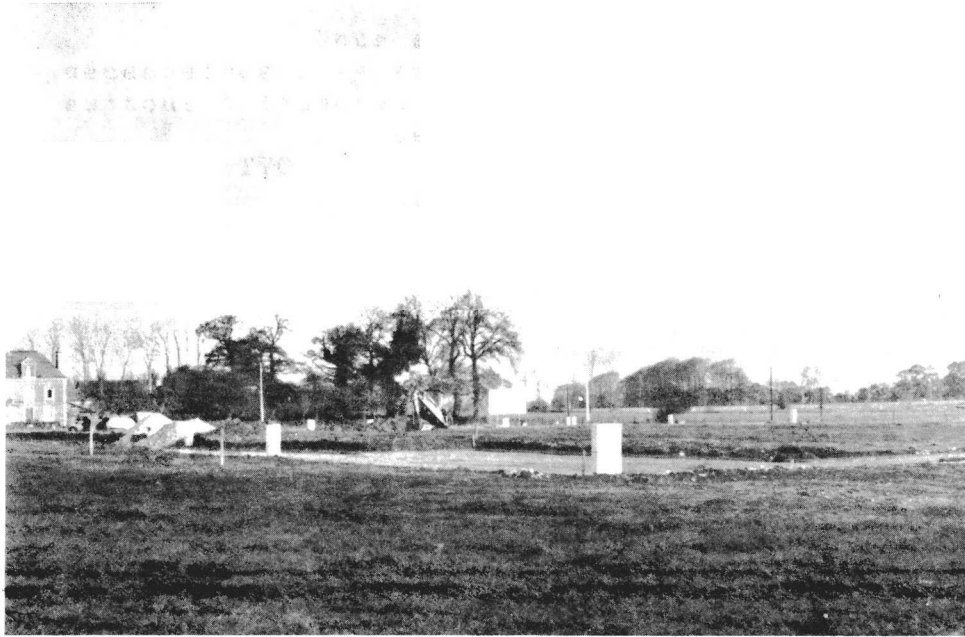
- 12-09-83 - Décision du Conseil Municipal de créer un Lotissement communal
- 10-05-84 - Décision de confier à la SARH (Société d'aménagement de la région havraise) l'étude de la réalisation du lotissement
- 05-11-84 - Signature de la convention entre la commune de la Cerlangue et la SARH.
Définition du cahier des charges.
- 22-04-85 - Dépôt du permis de lotir à la Direction Départementale de l'Equipement.
- 08-07-85 - Autorisation d'effectuer les travaux de VRD du lotissement.
- 09-07-85 - Début des travaux du VRD.
- 23-10-85 - Réception du permis de lotir.

Après 25 mois d'études, de démarches, de tatonnements avec les administrations de tutelle nous sommes arrivés au but souhaité par la Municipalité, à savoir : la réalisation du lotissement communal de la rue St Jean. La SARH devant effectuer l'étude technique, commerciale, ainsi que l'opération financière. Le bilan de cette dernière est fait de telle sorte que le produit de la vente des 22 parcelles couvre tous les frais. A titre indicatif, sachez que les recettes équilibrent les dépenses. Elles se montent à 2.600.026 F.

Les 22 parcelles ont trouvé rapidement des acquéreurs, grâce au prix très abordable des terrains. (Ex: terrain de 808m² pour 117.318 F. tous frais compris).

Nous aurons le plaisir d'accueillir dans le premier semestre 1986, 22 familles dont les parents ont entre 30 et 35 ans

Une trentaine d'enfants vont apporter à nos écoles un sang nouveau.



LES TOITURES DE NOS ÉGLISES

Chacun a pu constater l'état de délabrement de nos deux toitures d'églises.

L'église Saint Léonard et la chapelle d'Abbetot sont respectivement classée et inscrite.

Il est important que chacun sache que la commune ne doit pas et ne peut pas faire de travaux sur des édifices classés ou inscrits sans accord préalable des Bâtiments de France et du Conservatoire des Monuments historiques.

Après de nombreuses, difficiles, et longues démarches, nous avons obtenu cette année, l'accord de réaliser les travaux sur la Nef de la chapelle d'Abbetot. Coût des travaux 145 000 F. avec participation respective de 39 000 F et 25 000 F du Conseil Général et des Monuments Historiques, soit 64 000 F de subventions.

Au moment de la parution de ce bulletin, les travaux seront réalisés, ne restera que l'abside à effectuer par la suite.

Pour St Léonard, nous avons obtenu des Monuments Historiques un engagement pour programmer la réfection totale de la Nef en 1986. La participation financière de la Commune serait de 125 000 F. sur un coût total de travaux de 500 000 F.

Nous devrions avoir, normalement, l'accord officiel de réalisation des travaux début 1986.

Nous espérons tous qu'ils pourront enfin être réalisés.

MAIRIE

Nous avons fait chiffrer les travaux nécessaires à la remise en état du presbytère et surtout à l'aménagement des deux appartements.

L'ensemble des travaux se monte à 480 000F TTC..

Les principaux points sont le remplacement de toutes les fenêtres et huisseries, environ 10 000F; l'installation de sanitaires et une salle de bain dans chaque appartement. L'aménagement des deux coins cuisine avec chauffage.

L'aménagement de la Mairie proprement-dit n'entraînant que la création d'un accès aux appartements par l'arrière du bâtiment permettant de rendre indépendante la Mairie par rapport aux appartements. La disposition des pièces du rez-de-chaussée reste inchangée.

Il est nécessaire bien sûr, d'attendre la fin des travaux de la salle polyvalente pour commencer les travaux.

Quant à la salle paroissiale, elle sera aménagée dans une partie du foyer actuel. (la création de la salle paroissiale dans la sacristie entraînant des frais trop importants).

Ces travaux commenceront donc par tranches à partir de l'été 1986.

ET TRAVAUX

En 1985, une grande partie des travaux ont été réalisés par Jean-Michel Vasse et quelques entreprises locales. Ces travaux sont:

- Réalisation du revêtement de la cour de l'école des garçons par l'entreprise Dieppedalle
- Réfection totale du mur de séparation entre l'école et Mr Roquigny (mur qui menaçait de s'écrouler).

- Une porte neuve a été posée à l'entrée du vestiaire de la classe de Mr Barrère.

- Des protège-vitreaux sont en cours de réalisation par Jean-Michel Vasse pour la chapelle d'Abbetot.

- La classe de Mme Leborgne a été repeinte complètement par Jean-Michel Vasse (intérieur)

- L'étanchéité des murs extérieurs de la classe de Mme Elie a été réalisée par l'entreprise Langlois.

L'an dernier, nous avons fait confectionner une lame chasse-neige. Après les fortes chutes de neige du mois de janvier, la Commune a été dégagée en 4 heures de travail par Mr Coté. Dans certains endroits, un deuxième passage fut nécessaire, mais aucun chemin n'est resté enneigé de façon importante.



DE NOUVEAUX TROTTOIRS DANS LE VILLAGE

Vous avez remarqué qu'il était nécessaire d'attendre au minimum deux ans avant de voir un projet réalisé.

C'est pour cette raison, alors que nous sommes en pleins travaux de construction de la salle polyvalente que nous avons déjà lancé notre prochain dossier d'investissements.

En effet, en 1987, nous allons toucher nos retours de TVA dûs, suite aux travaux de la salle polyvalente. Il était donc nécessaire de penser dès maintenant à utiliser judicieusement le potentiel investissable.

Nous avons fait chiffrer par les services de l'Equipement, la réfection totale des trottoirs dans le village ainsi que l'élargissement et un trottoir sur la route menant à l'école des filles . Le coût total de la réalisation est de 700 000 F.

Le dossier de demande de subvention vient d'être déposé au Conseil Général et nous espérons avoir un accord pour fin 1986 ou au plus tard début 1987.

Après les travaux de tout-à-l'égout, ceci permettra de rendre le centre du village plus agréable et plus sécurisant pour les piétons.



Arseine

Toupétit

SES MEILLEUES HISTOUUES CAUCHOISES

par

MARCEAU RIEUL

Eune bonne soupe!...

A l'arrivaie de man car à Becquevillette, je teumbe t'y point sur Tranquille Seccaliaux, le marchand de vélocipètes ; comme de juste, je sommes partis asséquer queuques gâtaiis de calva, et avant de me quitter, tout en me collant eune poussaie d'machon su l'épaule, y m'a dit, en cliignant les paupières :

- Anhui vo z'allez trouver le pée Lafféssel cheux Toupétit ; vo devriez li demander la maniée de faie eune "bonne soupe", comme bienzar vo n'avez jamais goûté au Havre!..

Deux heues emprès, comme la Mélie no faisait déguster un énorme douillon aux pommes douches, lardé de clous de girofle, dont je no léquions les barbes, j'attaquai çu brave Moucieu Lafféssel, qui fit eune drôle de grignaie :

- Si c'est point manant : v'là que vo z'êtes à peine rendu à Becquevillette... et y a déjà eu un bavacheux qui vo z'a pâlé de c'te navrante histouée!..

- Que tu vas no raconter oco eune fais, man vieux Placide, fit Arseine Toupétit en ricanant, pis ne no fait point droguer!

- C't'annaie, comme d'ailleu tous les ans, je m'occupe d'arranger eune séance de théâtre, pou la feite de nos fottballeux, les G.D.B., les grands diables becquevillais (c'est comme cha que no les z'a dénommés, vu qu'y sont tertous taillés su des gabarits d'armouées normandes ; alors, j'ai eu l'idaie de faie jouer " La bonne soupe ", eune parade du temps de Turlupin (ce qui no rajeunit point) par not' vieux boueux municipal, Isidore Laglissier ; je me sieus dit que li, au moins, y ne ferait point d'embaras sur la sceïne.

"Vlà la pièche en gros : "A sa rentraie cheux li, Grosjean trouve sa brouillaie aveuc un bon ami, qu'y balanche par la croisaie, y va en faie autant pour sa borgeoise, alors, all y dit : Avant laisse-mé goûter c'te soupe ben mitonnaie qui récauffe sur le cagnâs... Grosjean veut la goûter itou... et v'là qu'y vident la soupiée!

"Alors, emprès, all se remet à geindre :

-Mais qué qui te fera ta soupe quand tu m'éras cachaie de not' maison, té qu'es si goulafre!

"En fin de compte, y l'embrache, li pardonne, pis cha recroche pusque jamais ! C'est-y point mieux comme cha, à vot' idaie ?

"Aveuc san ai bonasse, Laglissier no z'avait fait ben rigoler à c'te répétition, et je rentrais aveuc li quand la flotte s'est mise à pisser... eune vraie bénédiction!

- Rentre cheux mé t'abriter un brin... que je dis à Isidore, pis tu vas bée eune bolaie de c'te soupe "estra" que Zélie Frottartbourg, ma femme de jornaie, m'a préparaie.

"No a eu ben de la misée à trouver la castrole qu'était muchaie sous le buffet.

-Vo savez ben que je ne sieus point délicat, ni malaucueux, me dit Laglissier, mais escusez-me, amm me semble point fameuse, vot' soupe... pét-êt' qu'all a trop randouillé su le fu... Je la finira eune aut' fais... T'nez, si la soupe de la pièche avait eu çu goût-là, bienzar que je ne me serais point rabistoqué avec ma drôlesse!

"Vo pensez ben que le lendemain, j'ai demandé d'z'esplications à la Zélie, qui s'est mise à rigoler comme une fôlle :

-Mais j'ai point eu le temps d'en faie, de la soupe... C'est celle du cat que vo z'avez trouvaie! y avait des gobitons de viande, des piaux de fromage... et pis... (heureusement que vo ne l'avez oint touillaie) le cat avait attrapé deux manantes de souris, en avait maqué eune, pis traînait l'aut', alors, comme y m'agachait, j'ai collé itou c'te souris dans la soupe, pour faie bonne mesue!

"Vo vo z' imaginez la colée que j'ai poussaie!. Ah! la Zélie a de la chance que les bonnes cuisiniées seyent si rares asteur!

-Vo no racontez cha d'eune si gentille maniée que je vo z'admire, Moucieu Lafféssel, dit Mélie. A vot' plache, rien que d'en pâler, man estomac ferait des calipettes!

- C'est eune des biautés de la philosophie, Mame Toupétit. Veyez, quand je r'pense à c'te fameuse soupe au cat, eh ben, je souris!".

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Antoine	RENAULT	27-03-85
- Charlette	DEMEILLIERS	1-04-85
- Emilie	VIGER	4-04-85
- Gladys	DUFLO	5-04-85
- Stany	CAPRON	4-05-85
- Christophe	LEFEVRE	4-06-85
- Aurélie	ALEXANDRE	30-07-85
- Ludovic	CAPRON	10-08-85
- Thomas	DUBOIS	13-08-85
- Julien	BRETON	11-09-85
- Marie	BRETON	11-09-85
- Floriane	EDET	1-10-85
- Romuald	LABARRE	6-11-85

MARIAGES

Jacques JOIGNANT et Roseline COGNAC 16-03-85

Jacques FEUILLET et Catherine AUVRAY 31-08-85

DECES

- René	ROQUIGNY	13-01-85
- Hélène	HAUZAY	4-04-85
- Emile	BIZARD	7-05-85
- Marie	LEMETAIS	1-06-85
- Micheline	GUILLOCHON	29-06-85
- Henri	LEBERQUIER	10-08-85
- Paulette	DUCLOS	18-10-85
- Alexandrine	AUPERT	

13-01-85
4-04-85
7-02-85
1-02-85
29-08-85
10-08-85

**LE
MOT
DES**

ASSOCIATIONS

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE LIBREMENT A TOUT ORGANISME
OU ASSOCIATION.

LE FOOT A LA CERLANGUE

HISTORIQUE

Après une année de matchs amicaux, c'est en 1978 que fut créée la section football au foyer des jeunes de la Cerlangue.

Cela fait donc la 9ème saison que le football est présent dans notre village.

Au départ, quatre équipes (2 séniors et 2 jeunes) furent engagées en championnat, mais depuis 1980 une seule équipe sénior défend les couleurs cerlanguaises, nous ne pouvons que le regretter.

Pourtant, ce sont plus de 70 joueurs qui ont porté ces couleurs. Parmi les 20 joueurs présents actuellement, 4 sont restés fidèles au club depuis sa création.

SAISON 1984 / 1986

Avec sa vingtaine de licenciés, la section football peut espérer finir le championnat dans la moitié supérieure du classement, sans problème d'effectifs, contrairement à la saison dernière.

La moyenne d'âge des joueurs se situe aux environs de 26 ans, avec pour extrêmes 42 et 16 ans. Nous pouvons dire que nous allions jeunesse et expérience.

Toujours parmi cet effectif, nous comptons :

- quatre Tancarvillais
- un Bolbécais
- un Saint-Romanaï

Ces deux derniers étant natifs de la Cerlangue et ayant toujours gardé des attaches dans notre commune.

L'équipe 1985 / 1986 se compose des joueurs suivants :

- | | |
|-----------------|--------------|
| - Mr Fabien | LEMESNAGER |
| - Mr Stéphane | LEMOINE |
| - Mr Alain | MADELAINE |
| - Mr François | HAUZAY |
| - Mr Olivier | LEROY |
| - Mr Christophe | LEGOY |
| - Mr Jean-Marie | DIBULENZY |
| - Mr Jean-Marie | HEBERT |
| - Mr Jean-Marc | PERRIER |
| - Mr William | AVENEL |
| - Mr Patrick | GOSSE |
| - Mr Yves | PERROT |
| - Mr François | PERROT |
| - Mr Richard | JUNG |
| - Mr Sylvain | ANFRYE LAVAL |
| - Mr Roger | COTARD |
| - Mr Joël | ROSE |
| - Mr Rémi | AUBRY |
| - Mr Philippe | AUBRY |
| - Mr François | AUBRY |

Comme chaque année, nous tenons à souligner la tâche obscure (habit oblige) de notre dévoué arbitre officiel Monsieur Serge MALANDAIN présent tous les dimanches sur les terrains de la région pour un rôle qui n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur notamment auprès de certains joueurs et spectateurs.

...MICALES DES
...ANCIENTS FERMERS

AVENIR ET PERSPECTIVES

Même si notre équipe ne finit pas la saison 1985 / 1986 dans les premières places du classement, elle terminera en beauté car au printemps 1986, elle disposera de nouveaux vestiaires plus confortables.

Avec de tels équipements, il serait souhaitable de voir les footballeurs toujours plus nombreux notamment parmi les jeunes.



THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY



AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

CALENDRIER DES ACTIVITES

POUR L'ANNEE 1985 - 1986

Dimanche	13	Octobre	1985	:	sortie pédestre
Samedi	30	novembre	1985	:	soirée SCRABBLE
Samedi	18	janvier	1986	:	projection du film sur la classe de neige.
Samedi	1er	février	1986	:	soirée SCRABBLE
Samedi	8	mars	1986	:	préparation du bal costumé - promenade - films
Dimanche	16	mars	1986	:	bal costumé
Samedi	12	avril	1986	:	assemblée générale
Samedi	26	avril	1986	:	soirée SCRABBLE
Dimanche	1er	juin	1986	:	sortie vélo
		Fin juin	1986	:	promenade
Samedi	4	octobre	1986	:	réunion préparatoire de l'année 86 - 87

Concours anim'A2

JURY DES INSTITUTIONNELS

PRIX SPECIAL
CANAILLE

AU GROUPE DE
La Cerlangue

POUR LE FILM

ROLLON VENU SE "POMMER"
EN NORMANDIE

COMPOSITION DU JURY :

PIERRE AYHA : RESPONSABLE DU DEPARTEMENT CINEMA D'ANNECY EN S.F.Z. - ANNECY-
PAUL-MARIE COUTEAUX : DIRECTEUR DE CHARGES DU DEPARTEMENT CINEMA DE LA LIGNE FRONTIERE.
MICHÈLE FIBAS : RESPONSABLE DU BUREAU DE L'INFORMATION DES MEDIAS ET PUBLICITEURS - ANNECY EN LA - ANNECY ET SES SPINNS.
JACQUELINE JOUBERT : RESPONSABLE DE L'UNITE DE PROGRAMME JEUNESSE D'ANNECY 2.
JEAN-FRANÇOIS LAGUIERIE : ANNECY ET COLLABORATEUR DE PRIX D'ANNECY.
PASCALE MOREAU : RESPONSABLE DU SERVICE CINEMA ANNECY.
NICHEL OCELOT : ANNECY ET COLLABORATEUR DE PRIX D'ANNECY.
DANIEL POPULIS : DIRECTEUR GENERAL DE L'ANNECY OUTET - ANNECY DE LA CULTURE.

ANNECY LE 6 JUIN 1988

Jacqueline Joubert

Jacqueline JOUBERT
PRESIDENTE DU JURY

CONCOURS ANIM' A 2

Au printemps 1984, Laurent MINEAU voudrait participer au concours ANIM'A2 organisé par ANTENNE 2. Il contacte quelques camarades : Samuel LEMESNAGER, Franck JOURDAIN, Anthony BERNIER, Nathalie BARRERE, Vincent BAILLEUL.

Le groupe décide de raconter par un film d'animation, un épisode de la vie du Viking ROLLON, 1er duc de Normandie.

Le projet est accepté, avec 19 autres, par les responsables du concours. Quelle émotion!

De mai à septembre 84, une centaine d'heures de dessin, découpage, coloriage, filmage est nécessaire pour mener à bien l'entreprise.

Première joie, notre film sera monté et passera à l'antenne : 12 groupes, seuls, ont été retenus (sur les 20). Un dimanche d'octobre 1984 nous enregistrons les voix à Paris.

Début décembre 84 nous exposons nos dessins à la cantine de l'école sous l'égide de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles de la Cerlangue que nous remercions. Nous attendons impatientement le mois de mars 85 pour prendre connaissance de notre oeuvre, en même temps que les télé-spectateurs.

Nous n'avons gagné aucun des trois prix en jeu, mais quelle joie d'avoir la possibilité d'assister début juin 1985 au festival du film d'animation, à Annecy, grâce à ANTENNE 2 et au ministère de la Culture que nous remercions.

Merci aussi à CATHERINE, MARGUERITE, JOAN et les autres...

Cette expérience nous a donné envie de continuer. Aussi, pour le plaisir et sans idée de concours et sans limite de temps, nous allons essayer de raconter l'histoire de la Cerlangue...

Jean BARRERE

LE CLUB DES ANCIENS

Après bientôt deux années de gestion personnelle par la création d'un Club, composé d'un bureau, agréé par la Préfecture, sous le n° 177, on peut dire que l'ensemble de l'association est en bonne voie de continuité. Pour preuve, 107 personnes sont venues adhérer au Club, cette année. Nous souhaitons qu'il en soit de même en 86.

Notre président, Mr DESMITH, démissionnaire ayant quitté notre commune, nous avons dû renouveler l'ensemble du Bureau, au mois de février. Voici sa nouvelle composition :

Mr MARTIN	Didier	: Président d'honneur
Mr BEAUVAIS	Marcel	: Président
Mr DENEUVE	Charles	: Vice-Président
Mme DENEUVE	Aline	: Trésorière adjointe (faisant fonction de trésorière en remplacement de notre regrettée tré- sorière Madame DUCLOS)
Mr BILLAUX	André	: Secrétaire
Mr DURECU	Marius	: Secrétaire adjoint

MEMBRES ACTIFS

Mmes BEAUVAIS - BILLAUX - COUTELLE -
DURAND - DESMITH - MAGNY
Mrs COUTELLE - DURAND - MAGNY

COMMISSION DE CONTROLE AUX COMPTES

Mme PARMENTIER
Mrs LEROY - FLEURET

Les activités de l'année ont été nombreuses. Si nous avons tous les derniers jeudis de chaque mois une réunion permettant de se rencontrer en pratiquant chacun ses jeux favoris suivis d'un

goûter offert gracieusement à tous les participants et ainsi passer une agréable après-midi, nous avons aussi pour améliorer nos finances, organisé plusieurs concours: dominos, belote, manille etc...

Sur proposition de Mr le Maire, le voyage annuel avec le repas offert par la Commune à tous les Aînés de plus de 65 ans, a, cette année, après accord d'ensemble été modifié.

Le voyage a eu lieu le 18 juin et le repas le 24 octobre.

Le voyage, à la satisfaction de la cinquantaine d'intéressés, nous a amené dans la bonne ville de Dieppe. C'est avec émerveillement, que nous avons visité et admiré le musée du château où toutes ses sculptures en ivoire méritaient bien le temps passé le matin. Si l'excursion nous était offerte par la Commune, le repas même modeste était offert par le Club des Aînés, complété d'une pâtisserie de la Commune très appréciée de tous.

Nous espérons que cette expérience sera renouvelée en 86 et que nos finances nous permettent de corser un peu plus le menu.

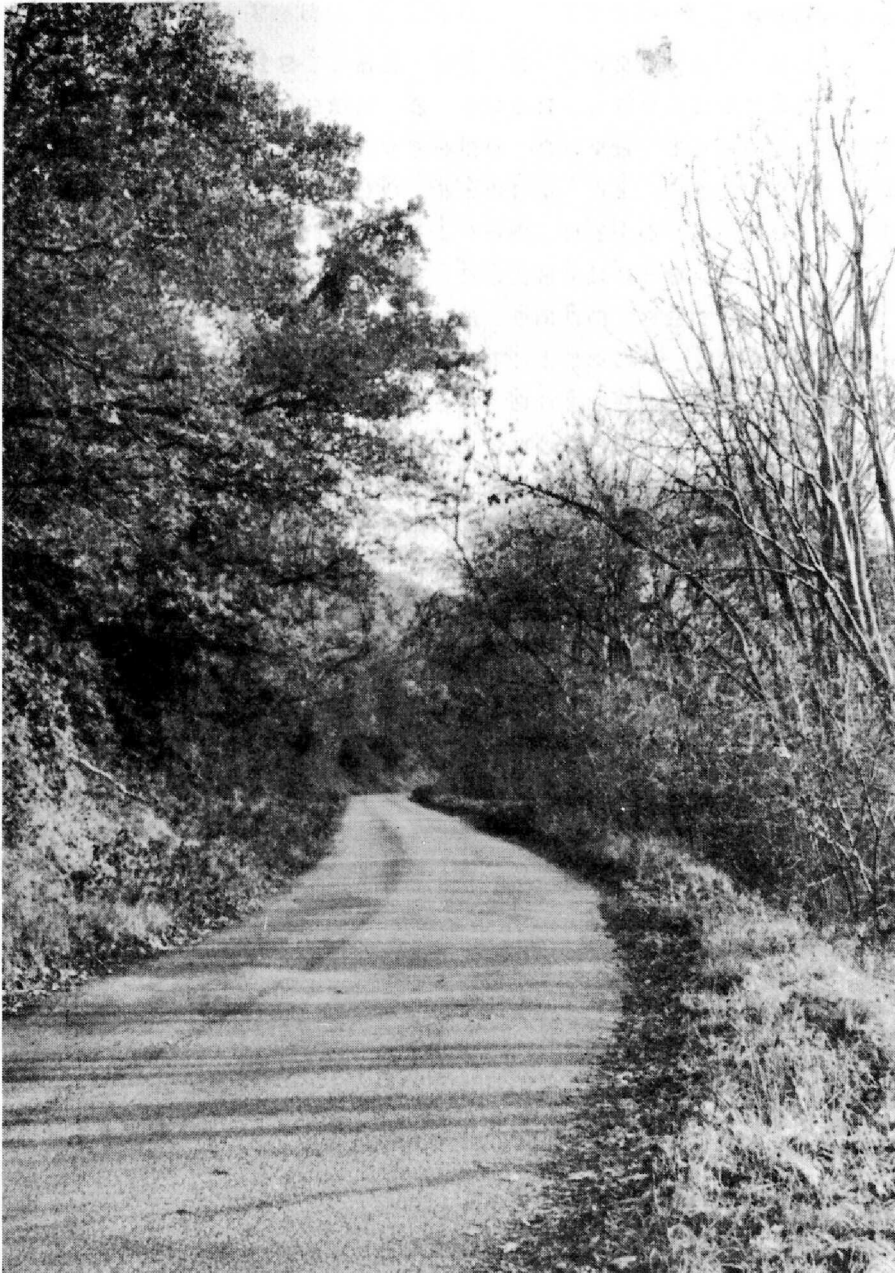
Le repas terminé, une promenade jusqu'à la mer s'imposait puis départ en direction de Paluel. Nous avons eu la chance de pouvoir visiter la centrale atomique, oeuvre colossale et impressionnante par ses dimensions et sa structure. Le retour s'est effectué dans les meilleures conditions.

Au nom de tous les Aînés, nous remercions la Commune pour le succulent repas qu'elle nous a offert au restaurant de La Forge où Mr et Mme COLLEN nous ont chaleureusement accueillis.

A signaler, également, que la galette des Rois du 31/1/85, nous avait été gracieusement distribuée par la Commune. Le Conseil Inter Paroissial n'avait pas non plus oublié ses Aînés et le goûter du Dimanche 12 mai préparé avec soin par tous ses membres et conseillers municipaux a été très apprécié de tous et les en remercions.

Rendez-vous en 86 où déjà quelques dates sont à retenir:

19 avril : concours de dominos en soirée
7 juin : concours de manille en soirée
Mais rassurez-vous, nous vous le confir-
merons ultérieurement.



LE JUDO

L'année 1984/1985 a vu son président, Mr Albert Desmidt partir et remplacé par Mr Pierre Sylvestre.

Durant cette année, Mr Sylvestre a été fier d'encadrer 65 licenciés dont 10 ceintures noires, qui ont apporté de très bons résultats au club.

Mais il faut tout de même rappeler que malgré leur minorité, les filles sont à féliciter pour leurs performances.

Nous n'avons présenté aucune benjamine, car nous pensons que se déplacer de 200km pour seulement deux combats, occasionnerait trop de dépenses.

Chez les minimes, 3 filles ont été présentées au département: 2 ont terminé 3èmes et une a terminé 4ème.

Au championnat de Normandie, Catherine Turquetille a pris la 3ème place, ramenant une belle médaille de bronze.

Chez les cadettes, 2 ont été présentées au département: l'une a fini 3ème et l'autre 5ème.

Et sans oublier Melle Sophie Leprêtre qu'il faut féliciter pour l'obtention de sa ceinture noire.

Coup de chapeau à nos filles!!!

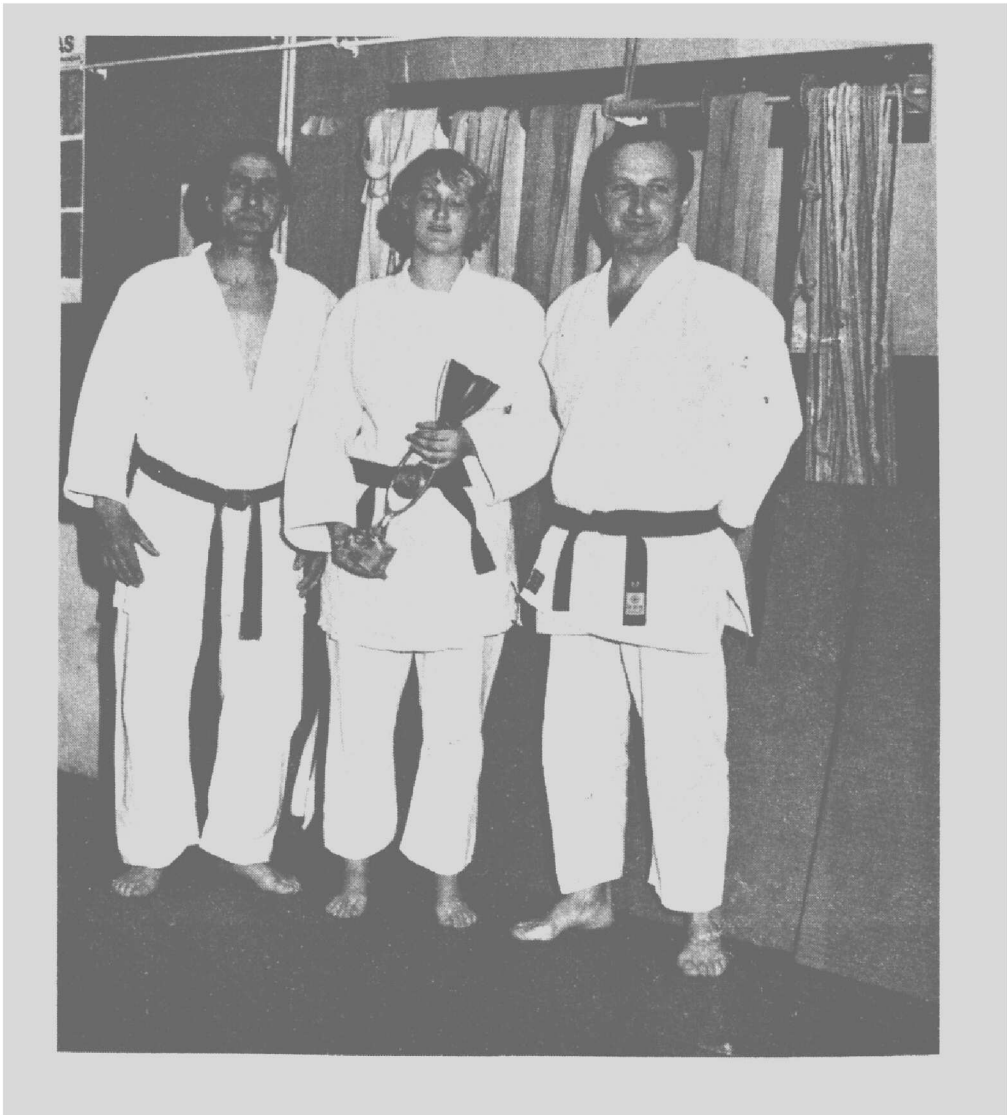
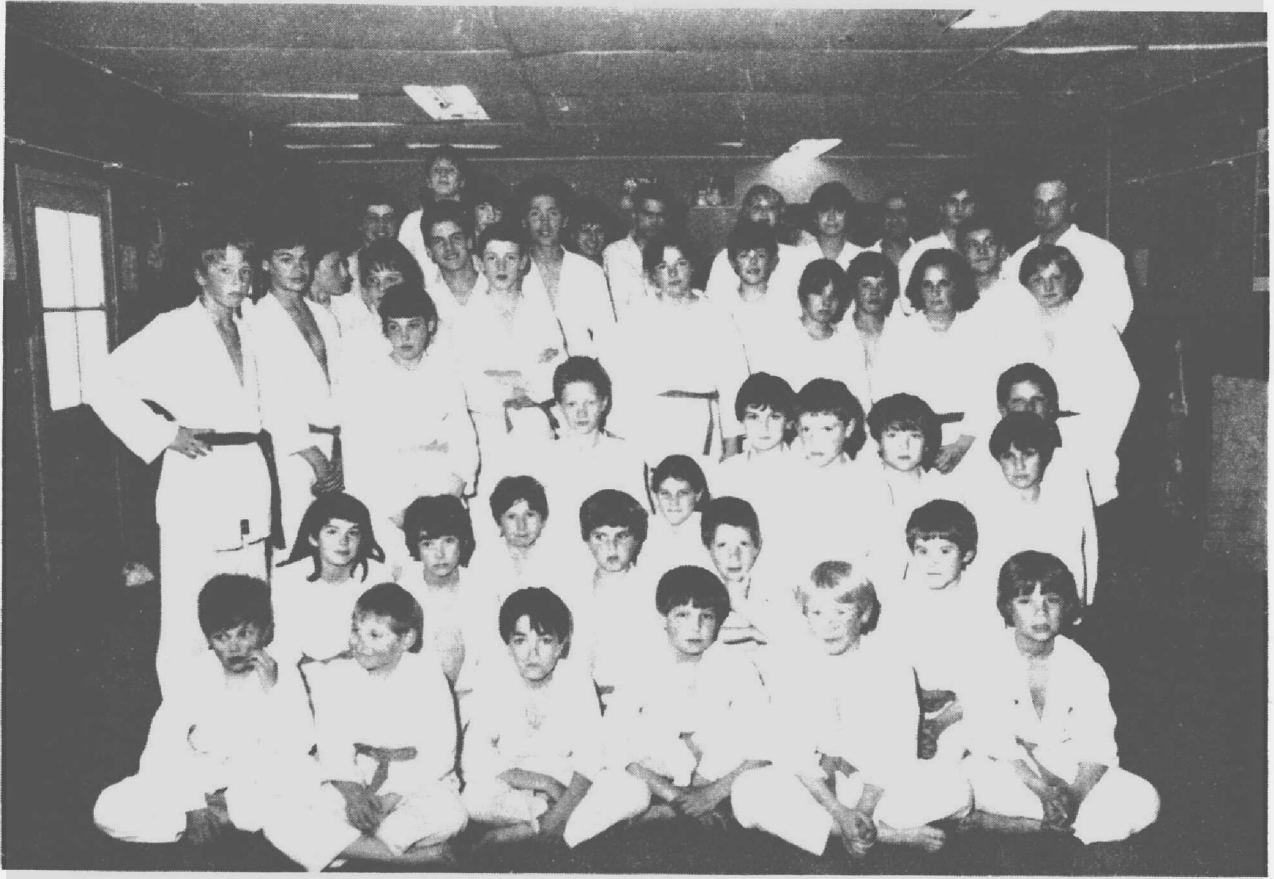
Chez les garçons, dans la catégorie des benjamins, 5 ont été présentés. Un a fini 4ème et un autre 5ème.

Chez les minimes, une place de 4ème

Chez les cadets, leur bon comportement est à souligner mais seulement des 7ème place (pas terrible, par rapport aux cadettes)

Les juniors se sont situés dans les meilleurs du département.

Chez les séniors, 3 ont été présentés.



l'un termina 3ème du département, un autre termina 3ème en ligue et l'autre fut classé 3ème en zone (qui comprend la Bretagne, l'Atlantique, la Touraine)

Pas terrible, cette année, il faudra tout de même mieux faire chez les garçons!!!

Au niveau du club, plusieurs grades ont été remis aux élèves; il y eut cette année:

- 6 ceintures jaunes
- 4 " oranges
- 4 ceintures vertes
- 5 " bleues
- 1 ceinture violette
- 8 " marrons
- 1 ceinture noire
- 2 deuxième dan
- 3 ceintures noires troisième dan technique.

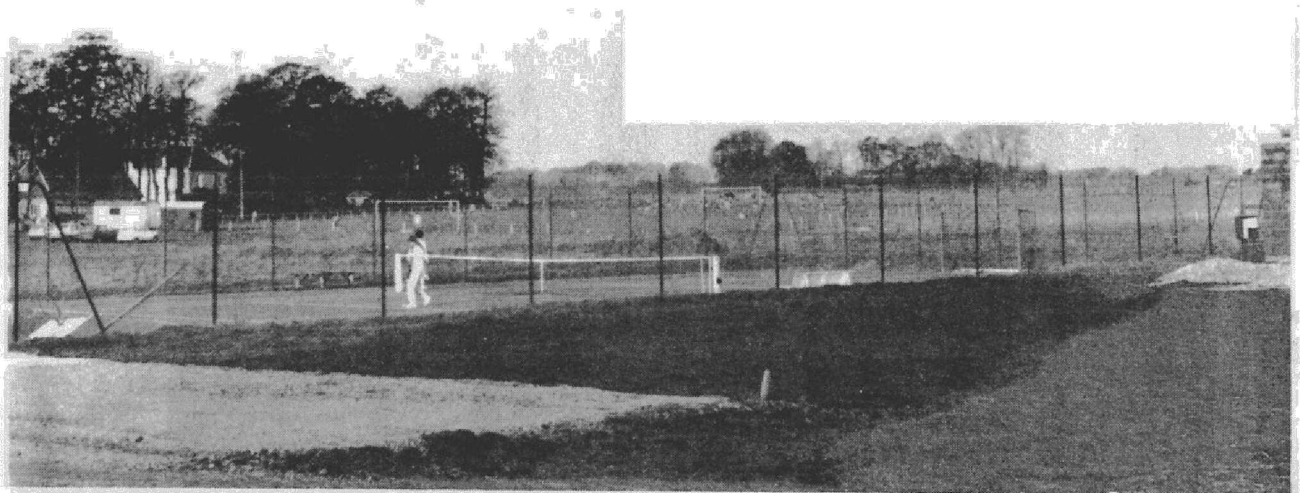
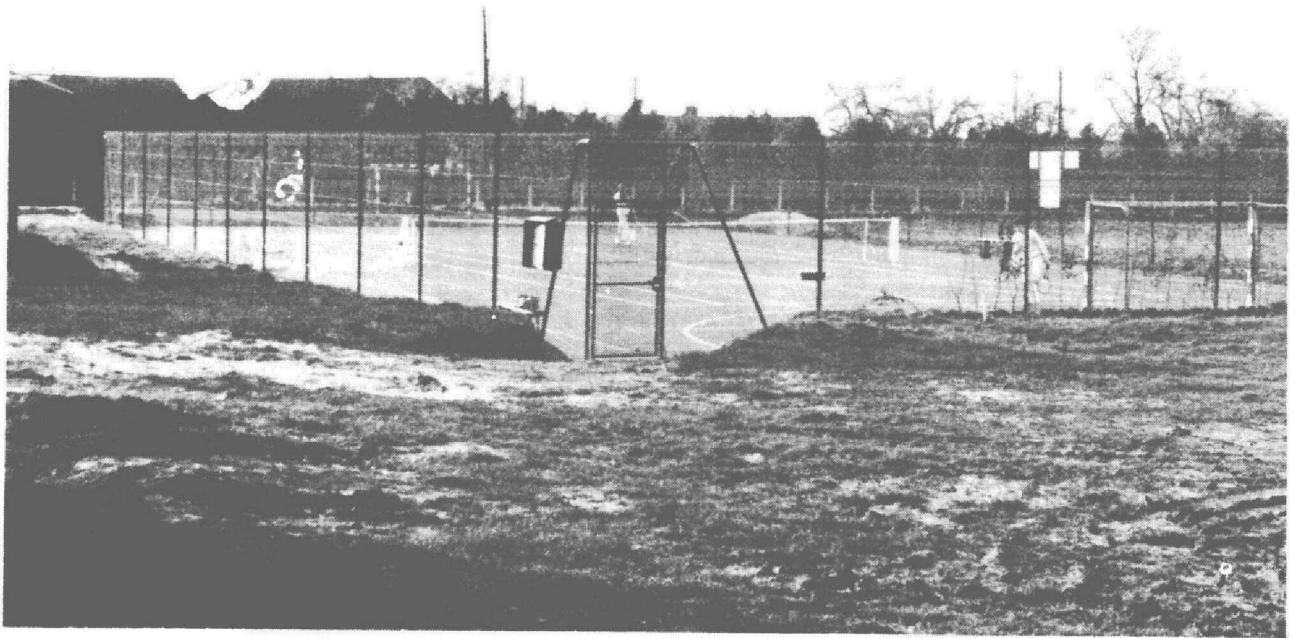
Il faut féliciter Guillaume Selle qui est maintenant professeur de judo ainsi que Gilles Christin qui est à l'école des cadres.

Pas mal l'année !!!

En prévision pour l'année 86:

- 3 futurs 3ème dan
- 3 futurs 2ème dan
- 4 ceintures noires

BONNE CHANCE!!!



LE CLUB DE TENNIS CERLANGUAIS

Le Club de Tennis Cerlanguais a tenu sa deuxième assemblée générale le samedi 23 novembre 1895.

Nous pouvons dire que le bilan de cette première année de fonctionnement est dans l'ensemble assez satisfaisant.

Les cours donnés cet été par un moniteur de la Fédération Française de Tennis ont été suivis par 42 personnes (malgré les aléas du temps).

Pour cette première année, nous avons voulu délibérément limiter le nombre d'inscrits à 80, afin de mieux nous rendre compte du taux d'occupation du court. Au cours de cette deuxième assemblée, il a été décidé d'intégrer tous les Cerlanguais inscrits sur la liste d'attente, tout en gardant bien entendu les personnes extérieures à la Commune qui étaient adhérentes en 85. (Elles représentent 6% de l'effectif actuel). Ce qui porte à une petite centaine le nombre d'inscrits. 31% des adhérents sont des enfants, 40% des hommes et 29% des femmes.

Nous avons également organisé un tournoi interne qui permettra de réaliser un classement entre adhérents afin d'amener une certaine émulation au sein du club.

Les membres du bureau directeur sont:

- | | |
|-------------|-----------------------------|
| - Daniel | BERNIER: Président |
| - Philippe | QUITARD : Vice-Président |
| - Josette | MARTIN : Secrétaire |
| - Michel | CAHARD : Secrétaire-Adjoint |
| - Daniel | LEMESNAGER: Trésorier |
| - Véronique | GENTIL : Trésorière-Adj. |

LA BOULE CERLANGUAISE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un club de pétanque dans notre village.

"La Boule Cerlanguaise" tel est son nom. Elle entrera en activité dès le printemps prochain. Les membres de son bureau sont:

Mr Robert	LETHEUX	: Président
Mr Roger	QUERAUD	: Vice-président
Mr Alain	LECHEVALLIER	: Secrétaire
Mr Jean-luc	LETHEUX	: Trésorier
Mr Louis	LEGOY	: Membre du bureau
Mr Jean-Marie	HEBERT	: Membre du bureau

Ils vous invitent à adhérer nombreux à "La Boule Cerlanguaise" pour affronter nos amis et rivaux des clubs voisins.

Pour les demandes d'inscriptions, envoyez vos nom et prénom à Mr Robert LETHEUX ou à Mr Alain LECHEVALLIER qui vous feront parvenir des bulletins d'adhésion.

CROSS INTER-VILLAGES

La Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et le Comité Départemental d'athlétisme organisent ce 5ème cross inter-villages

Cette année, 4 cross sont prévus:

- 18 janvier à Saint-Laurent de Brèvedent
- 15 février aux Trois Pierres
- 8 mars à Etainhus (finale cantonale)
- La date de la finale départementale reste à fixer.

Ces épreuves de masse sont ouvertes à tous: scolaires et jeunes ouvriers et se déroulent le samedi après-midi.

Voici les catégories concernées et les distances approximatives:

Nés en 76/77	: Poussins: environ 1000m Poussines: " "
Nés en 73/74/75	: Benjamines: entre 1000 et 1200m Benjamins : entre 1200 et 1500m
Nés en 71/72	: Minimes filles : entre 1200 et 1500m Minimes garçons: entre 1500 et 200m
Nés en 69/70	: Cadettes: entre 1500 et 2000m Cadets : entre 2500 et 3000m

Pour tous renseignements complémentaires, contactez: Sylvie ROSE.

LA

GYMNASTIQUE FÉMININE

HORAIRES : Le mardi de 14 à 15h00
Le mercredi de 20 à 21h00

ANIMATRICE ; Madame LEDRU

RESPONSABLE : Madame BOUDIN

NOMBRE D'ADHERENTS : 30 à 35 dont une vingtaine
de Cerlanguaises âgées de 12
72 ans

Cette gymnastique d'entretien se déroule au foyer, dans une ambiance sympathique et décontractée. (petites fêtes à l'occasion de Noël, Mardi gras...).

La saison se termine par un voyage en car dans la région.

Vente véhicules neufs et occasions

LA CERLANGUE Tel: 35-20-60-59

L'EPERON NORMAND

EQUITATION

Manège couvert

Carrières - Promenades

LA CERLANGUE Tel: 35-20-52-63

L A H A L L E C.

Fuel - Charbons - Bois

Grains - Ramonage

LA CERLANGUE Tel: 35-20-50-73

R O S E J.

Machines agricoles: Vente et réparation

Motoculture : Tondeuse, tronçonneuse

Ferronnerie : Décoration, fenêtre et cheminée

Serrurerie : Portail, balcon etc...

LA CERLANGUE Tel: 35-20-50-57

R O U S S E L C.

CHARCUTERIE - ALIMENTATION

Produits maison - Fruits et Légumes

LA CERLANGUE Tel 35-20-55-96

V A S S E R.

"AU PETIT CHEZ NOUS"

Repas d'affaires sur commande

LA CERLANGUE Tel: 35-20-58-69



EQUIPE DE REDACTION POUR CE BULLETIN

- Nadine COTE
- Les INSTITUTEURS
- Béatrice MAGNY
- Didier MARTIN
- Pierre VIEVARD
- Extrait de livre de Marceau RIEUL
- Les responsables des diverses associations

TIRAGE A 420 EXEMPLAIRES

Responsable de la Publication : Didier MARTIN

Impression et photogravure Imp. GERPIC ST ROMAIN - Tél. 35.20.13.12